


CHEMIN DU Colombier		 académie Lyon direction des services départementaux de l'éducation nationale Ain éducation nationale
Ecole maternelle DU VALLON	PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE	
01710 CEYZERIAT	Du 09/03/2021	

MEMBRES VOTANTS		
NOM	Présent	Excusé
Directeur de l'école - Président : Steven OLIVIER	X	
Maire adjoint : TRENTSEAUX Claudine		X
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE		
Sylvie CHANEL	X	
Catherine GROZEL	X	
Audrey ASSOULY	X	
Amel BELKORCHIA		X
D.D.E.N : Michel CHAGNARD		x
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES		
Antonin DAVAL	X	
Loïca LANEYRIE	X	
Emilie MEYER	X	
Sandra PRABEL	X	
Pauline ROUX	X	
VOIX CONSULTATIVE		
Adjoint commission scolaire : Claire PONCETY	X	
Adjoint commission scolaire : Delphine BAILLY	X	
Adjoint commission scolaire : Josette FROMENT	X	
Adjoint commission scolaire : Gaëlle MICHAUD	X	

Procès-verbal établi le 15/03/2021

Le président, directeur de l'école

Nom : OLIVIER Steven

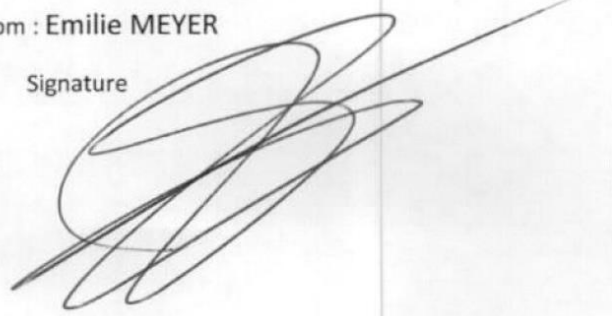
Signature



La secrétaire, représentante des parents d'élèves

Nom : Emilie MEYER

Signature



Début de séance à 18h30

Ordre du Jour :

- 1 Point sur les projets pédagogiques en cours
- 2 Inscription pour la prochaine rentrée scolaire
- 3 Présentation du budget de la coopérative scolaire
- 4 Budget et investissement demandés par l'équipe enseignante (non voté par la Mairie à ce jour)
- 5 Remarques des parents élèves

1. Projets pédagogiques

Projet cirque

Le projet a démarré cette semaine avec les déguisements des enfants et des adultes. Les familles sont remerciées car de nombreux enfants et adultes étaient déguisés.

Le spectacle « Sous la neige » a eu lieu dans l'école (initialement prévu à Servas) le 1^{er} et 2 mars. Il y a eu 4 représentations (1 par classe). Le spectacle était de grande qualité, délicat. La matinée a été fort agréable.

Début d'une série d'ateliers avec cirque ETAC. L'animatrice Marine est présente le jeudi.

Jeudi dernier : Jonglage avec foulards, anneaux, bâtons du diable, balles... les enfants ont apprécié. Remerciements pour les parents qui viennent encadrer.

Les enseignants espèrent voir le spectacle « lieu-dit » prévu le 9 avril en extérieur, mais cela dépendra du protocole en vigueur.

Une question reste en suspens : la fin du projet. La représentation aux familles ne pourra certainement pas avoir lieu vu le contexte sanitaire, le spectacle pourrait être filmé et retransmis aux parents.

Remerciements au sou des écoles pour le financement des activités ainsi qu'aux parents accompagnateurs.

Nouveau livret de suivi des apprentissages

À l'école maternelle, deux outils permettent d'assurer le suivi des apprentissages et des progrès des élèves : le carnet de suivi des apprentissages, renseigné tout au long du cycle, et la synthèse des acquis de l'élève, établie à la fin de la dernière année du cycle 1. L'équipe enseignante a modifié le carnet de suivi des apprentissages pour les élèves de PS et de MS afin qu'il soit plus lisible et aussi plus simple à renseigner dans l'action.

Pour les enfants des petites et moyennes sections : nouveaux livrets distribués en mars.

Pour les enfants de Grande section : ils gardent l'outil qu'ils connaissent déjà ; également distribué en mars.

Il est important de parler du carnet avec l'enfant : valoriser ses acquis pour qu'il comprenne qu'il est en train d'avancer.

Bibliothèque et fête du court métrage

Toutes les classes se rendront à la fête du court métrage organisée par la bibliothécaire Fanny Maréchal les 25 et 26 mars. Il s'agit d'un évènement national, j'ai sélectionné pour chaque niveau des court-métrages (entre 5 et 15 min). La projection se compose de plusieurs films. Durée : 30 min.

2. Inscriptions pour l'année scolaire 2021-2022

A partir du 29 mars, les familles peuvent se rendre à la mairie avec le livret de famille et un justificatif de domicile.

Les enfants déjà scolarisés sur d'autres communes, qui emménagent sur Ceyzériat, devront joindre en plus un certificat de radiation de l'ancienne école.

Une fois le nécessaire fait à la mairie, un rendez-vous avec M. Olivier sera organisé pour présenter l'école (nombre de parents à adapter selon le protocole sanitaire en vigueur).

Pour les enfants de maternelle déjà scolarisés cette année il n'y a pas de démarches administratives à faire.

3. Présentation du budget de la coopérative scolaire je passe la parole à Sylvie CHANEL

Exercice 2019/2020 terminé en sept 2020

Il y a eu peu de charges car peu de sorties scolaires. La vente des calendriers a rapporté 675 euros (coût de production 274 euros).

Résultat positif de l'année : 1043.70 euros

Solde du compte à Sept 2019 : + 1073 euros

Solde à Sept 2020 : 2 116 euros

Depuis la rentrée, les cotisations annuelles des parents ont été encaissées. Après paiement des assurances à l'OCCE, le solde du compte de la Coopérative scolaire est actuellement de 3483 euros.

La coopérative scolaire a contribué au financement de la semaine du goût et espère pouvoir financer des projets de sorties scolaires. La coopérative scolaire pourra aussi participer au financement du projet cirque si nécessaire.

Si les photos de classe ont lieu, le profit sera au bénéfice de la coopérative scolaire. Elle est programmée à la fin du mois, confirmation et date à venir.

4. Budget et investissements pour l'année 2021

Voici les demandes qui ont été faites par l'équipe enseignante. Dans l'attente du vote du budget fin mars.

Vont être proposés à la commission scolaire pour vote

- Achat de tableaux blancs pour les classes de Mme Assouly et Mme Chanel : 1 000e TTC
- Achat de 2 meubles à casiers pour la classe de Mme Assouly et de Monsieur Olivier : 800e TTC
- Achat de matériel numérique : lot de 4 tablettes pour l'école : 1 000e TTC
- Renouvellement des engins roulants de la cour (tricycles et vélos) : 700e TTC

5. Remarques parents d'élèves

-Communication de la cantine : Si un enfant rencontre un souci à table avec autre enfant, mauvais comportement.... Quel lien possible avec les parents ? Comment la cantine contacte les parents en cas de souci ?

Les parents peuvent prendre rendez-vous à la mairie et prendre rdv avec Mme Trenteseaux.

Si problème constaté à la cantine, Ludovic fait remonter l'information. Il passe par le biais de Mme Trenteseaux et Mme Trenteseaux appelle les familles.

Retour d'expérience d'un parent : l'enfant a reçu un avertissement mais les parents n'ont pas été informés en amont du problème comportemental pour permettre un recadrage. Le sens de l'avertissement n'a pas été compris par l'enfant. La commission scolaire rappelle le règlement du restaurant scolaire : au bout de trois « croix » , l'enfant reçoit un avertissement et les parents sont convoqués en mairie. Le règlement ne prévoit pas d'informations aux parents avant. Les ATSEM vont aussi au restaurant scolaire et peuvent aider à faire le lien. Quand les enseignants reçoivent les parents en rendez-vous, ils peuvent prendre des informations sur la cantine. La question de la communication revient depuis plusieurs années, la municipalité et l'équipe enseignante entendent l'attente des familles. Ce point sera abordé lors du prochain conseil d'école.

_ Remarques de certains parents sur le repas : le repas n'est pas toujours adapté à la saison (concombre, tomates...). Demande d'une vigilance sur ce point, et d'utiliser plus de bio si possible.

Il faut faire de la variété, difficile en hiver, ce qui peut expliquer la tentative de faire découvrir de nouvelles saveurs aux enfants (pas d'école en été pour la pleine saison des concombres par ex....) Le projet de mise en place du bio est toujours d'actualité en Commission scolaire mais a été retardé avec le Covid. Remerciements pour la qualité de la prestation proposée et rappel de la chance d'avoir un cuisinier avec cuisine sur place plutôt que des repas en provenance d'une cuisine centrale. Il s'agit d'une remarque secondaire qui ne doit pas effacer la satisfaction globale des familles.

_ Remerciements généraux des représentants de parents d'élèves au Sou des Ecoles pour la contribution au spectacle ainsi qu'aux enseignants pour le maintien des projets.

Fin de séance à 19h30.